



## Compte-rendu AG AGRAF du 13 décembre 2018

En sus de la liminaire intersyndicale, la CGT a fait une déclaration complémentaire (cf pj). P. Curtenat répond à quelques points, après avoir noté les aspects positifs soulignés quant à la qualité de la gestion et à la qualité environnementale, ce dont il remercie les équipes :

- il qualifie la subvention, qui représente environ 50 % du budget, de « subvention d'équilibre », rappelant que la restauration est la priorité n°1 de l'Action Sociale ;
- il confirme la fermeture du restaurant **Reuilly** fin juillet 2019 pour 8 à 9 mois, ce qui conduirait à une réouverture en juin 2020 [*plus probablement au mieux au cours de l'été selon nous*], avec un croq'AGRAF « amélioré » et d'autres innovations sans plus de précisions à ce stade ;
- suite à la réception de devis de montants très différents, la DGFIP et/ou la DRFiP ÎdF voire Bercy conduisent un audit sur le niveau des travaux nécessaires au restaurant **St Sulpice**, dont les résultats sont attendus mi-décembre 2018 ;
- l'audit lancé par le Secrétariat Général sur l'**offre** est toujours en cours ; mais il n'est pas prévu d'auditer les fédérations syndicales, ce qui est « ubuesque » selon le vice président (FO) et inacceptable pour nous ;
- les conclusions de l'audit interne AGRAF sur son **organisation** ont été présentés le 7 décembre aux représentants des personnels et au CHSCT AGRAF : sont visées une « meilleure » organisation du siège, un organigramme « clair », l'amélioration des relations entre le siège et les établissements (services rendus par le siège aux établissements) ; une cartographie des risques sera réalisée : l'ensemble des personnels du siège et des chefs d'établissement a été audité.

Les représentants des usagers demandent à connaître ces conclusions dans la mesure où ils sont à l'origine de cet audit mais le président oppose un refus, condescendant à communiquer le calendrier des groupes de travail qui seront mis en place pour la mise en œuvre.

- Il renvoie la question de la restauration sur le site Argonne à la DRFiP, tout en soulignant que les installations ne sont pas conçues pour l'AGRAF.

*Cependant l'installation d'un restaurant « satellite » est possible : seule manque une véritable volonté politique.*

P. Curtenat persiste à considérer qu'il y a un « problème de l'offre », sa vision est contestée par les représentants des usagers. Le représentant de l'ASPP (Mairie de Paris) évoque l'individualisation galopante *qui serait « dans l'air du temps »*.

*Les représentants CGT contestent cette vision « individualisée » qui est surtout prétexte à économie pour le fournisseur de repas et rappellent leur attachement à la restauration « au plateau » qui répond à des objectifs à caractère social.*

### Ordre du jour :

**Vote de la résolution n°1** : le PV de l'AG du 28 juin est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier Hervé Gouzien présente ensuite les perspectives de fin 2018 et les hypothèses de construction du budget 2019, déjà discutées lors du groupe de travail du 10 décembre.

Pour 2018 on s'oriente vers un déficit de l'ordre de 700 K€ dû à la baisse de recettes liée à une perte de conventions et aux transferts au sein de la grille des plus hauts tarifs vers les plus bas.<sup>1</sup>

Le nouveau responsable des services financiers, Julien Iticsohn, explique la variation de la subvention de fonctionnement, relevée par une représentante CGT, par des investissements imprévus au restaurant Londres, en arguant des « particularités de la comptabilité AGRAF », sans nous convaincre quant au bien-fondé de cette fongibilité !

Le président lit ensuite l'avis du Conseil de Surveillance du 23 novembre, boycotté par les Fédérations.

Les hypothèses pour 2019 sont établies à partir d'une augmentation du nombre de repas servis, fondée sur la possibilité d'établir des conventions avec des structures privées ouverte par l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM voir ci-dessous), en précisant que le conventionnement est plafonné à 10-15 % du chiffre d'affaires.

Les représentants Solidaires évoquent quelques pistes d'élargissement des activités AGRAF : Argonne où il y a un réel besoin, mais aussi des sites DRFiP situés en Île-de-France.

**Vote de la résolution n°2 : projet de budget 2019** : les représentants CGT, CFDT et Solidaires votent contre, ceux de FO s'abstiennent.

**Vote de la résolution n°3 : avenant n°6 à la COM**, qui la proroge pour 2019, les représentants des personnels approuvent sauf ceux de Solidaires qui s'abstiennent.

**Vote de la résolution n°4 : avenant n°7 à la COM** : les représentants CGT votent contre en raison de l'incertitude qui pèse sur le montant de la subvention, soumise aux discussions de la loi de Finances.

#### **Questions diverses :**

- la fermeture de Reuilly nécessitera le redéploiement des 15 employés, de ce fait le mouvement d'ensemble est reporté à l'été ;
- le faible nombre de répondants à l'enquête de satisfaction en cours incite à la prolonger jusqu'au 21 décembre ;
- fin d'installation du progiciel intégré qui permettra de bénéficier en temps quasi réel de données détaillées pour chaque établissement : CA, nb repas servis, gestion des personnels, des stocks, etc.
- évocation d'installation de distributeur de café ; impact sur le maintien du personnel.

*les représentants CGT : Corinne Greze-Daviet, Fabienne Janneau, Guy Viollin*

---

<sup>1</sup> Selon le projet de budget, la grille modifiée « a été décidée » avant même la tenue de l'AG de décembre 2018...